

Justificatif de maîtrise foncière

La SCEA du Champs des Augerons Exploite bien la parcelle ou les poulaillers ont été construit comme en atteste les deux documents suivants :

- Procès verbal de reception de fin de travaux
- extrait de déclaration Télépac



PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

Etabli en présence :

d'une part de l'entreprise désignée ci-dessus :
représentée par M. Heuron Charles

SARL LE TRIANGLE
Le Langault
41160 St Hilaire La Gravelle
☎ : 02 54 73 07 07

ET
d'autre part de M. SCEA du champ des Augerons
représentant M. Fontaine Denis maître de l'ouvrage (le client ou son représentant)

concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus, au titre du marché
relatif à : 3 Bâtiments de 2000 m² de poulaillers
selon devis en date du 17 Juin 2019
Toutes les réserves ont été levées des P.V précédents.
Le maître de l'ouvrage déclare que :

la réception est prononcée sans réserves, avec effet à la date du 3 Jul 2020
 la réception est prononcée avec effet à la date du assortie des réserves
mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso ?

Garanties : les garanties découlant des articles 1792, 1792-1 et 1792-3 du Code Civil commencent à
courir à compter de la signature du présent procès-verbal.
L'entreprise déclare avoir souscrit à cet effet une police d'assurance pour la couverture du risque.
La signature du procès-verbal de réception et le règlement des travaux autorisent le client
sousigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Emcordus le 3 Jul 2020
en 2 exemplaires, dont un est remis à chacune des parties.

Signature de l'entrepreneur

Signature du maître de l'ouvrage

1 Cocher les mentions utiles.
2 Si la réception est prononcée avec réserves, un état de ces dernières, figurant au verso, est dressé et précède
le délé dans lequel les travaux qu'elles impliquent seront exécutés.



N° Pacage : 018164237

Nom, prénom ou dénomination sociale : SCEA DU CHAMP DES AUGERONS

Date de signature : 12/06/2020

N° Cachet : 018164237-1 Signature électronique : w4YLZP1C1cw9RO1aDnG1wSpX8y9hA7m

Registre parcellaire graphique 2020 télédéclaré

N° de page : 13/13

Ilot n° : 13



Surface graphique (ha) : 4,03

Commune(s) concernée(s) par cette photographie : ENNORDRES (18088)

N° de parcelle	Culture	Surface graphique (ha)
1	ORH	2,80
2	SNE	0,02
3	SNE	1,21

